



Un tourisme peu développé dans les Ardennes

Dotées d'un parc d'hébergements modeste au sein duquel les campings sont surreprésentés, les Ardennes connaissent depuis quelques années une stagnation de leur fréquentation touristique. Dans ce département majoritairement rural, les hôtels réalisent l'essentiel de leur activité auprès de la clientèle d'affaires de passage à Charleville-Mézières ou à Sedan. En l'espace de cinq ans, leur fréquentation a reculé, malgré une clientèle étrangère de plus en plus présente. Implantés principalement le long de la frontière belge, au cœur du massif forestier, les campings peinent quant à eux à attirer la clientèle étrangère, en dépit d'un engouement croissant pour les emplacements équipés. Dans l'ensemble, le tourisme se révèle plus florissant de l'autre côté de la frontière.

Thomas Ducharne, Insee

Au 1^{er} janvier 2017, le département des Ardennes compte au total 89 établissements professionnels dédiés à l'hébergement des touristes (*définitions*). Les hôtels représentent l'essentiel de ces structures, devant les campings. Le département compte en outre une résidence hôtelière. Les Ardennes totalisent ainsi 1 200 chambres d'hôtels et près de 2 300 emplacements de campings.

Un poids important des campings au sein d'un parc d'hébergements modeste

Par rapport à l'ensemble du Grand Est, les Ardennes se singularisent par l'importance relative qu'occupent les campings : au 1^{er} janvier 2017, 38 % des hébergements ardennais appartiennent à cette catégorie, soit 18 points de plus que dans l'ensemble de la région. Malgré cette surreprésentation, les Ardennes demeurent avec la Meuse et la Haute-Marne l'un des trois départements du Grand Est où les établissements touristiques sont les plus rares (*figure 1*). En outre, les Ardennes figurent également au nombre des départements du Grand Est les moins pourvus en places d'hébergements touristiques, tous types

d'établissements confondus. Au total, ce département rassemble près de 10 % des emplacements de camping du Grand Est, mais moins de 3 % des chambres d'hôtel. Enfin, les Ardennes comprennent proportionnellement moins d'hôtels et de campings haut de gamme (*définitions*) que l'ensemble de la région (respectivement - 6 et - 3 points).

Des établissements globalement assez peu fréquentés

En 2017, les Ardennes enregistrent près de 490 000 nuitées touristiques (*définitions*), réparties pour deux tiers dans les hôtels et pour un tiers dans les campings. De ce fait, les établissements touristiques ardennais ne contribuent qu'à hauteur de 2 % à la fréquentation du Grand Est, soit beaucoup moins que le poids qu'ils

1 Les Ardennes contribuent très peu à la fréquentation touristique régionale

Répartition des nuitées et des établissements par département en 2017

	Nuitées (en %)	Établissements (en %)	Fréquentation moyenne par établissement
Bas-Rhin	27	22	14 210
Haut-Rhin	20	19	12 160
Moselle	16	11	17 780
Marne	10	10	11 950
Vosges	9	15	7 520
Meurthe-et-Moselle	6	5	14 220
Aube	5	5	10 610
Haute-Marne	3	5	6 920
Ardennes	2	5	5 490
Meuse	2	4	4 270
Grand Est	100	100	11 630

Lecture : rassemblant 22 % des établissements d'hébergement touristique marchand du Grand Est, le Bas-Rhin contribue pour 27 % à la fréquentation régionale, soit une moyenne de 14 210 nuitées par établissement et par an.

Champ : hébergements touristiques collectifs marchands du Grand Est.

Sources : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique 2017.

représentent en termes d'hébergements. Les Ardennes constituent en effet avec la Meuse le département où le rapport entre le nombre de nuitées touristiques et le nombre d'établissements est le moins élevé (figure 1).

Malgré cette situation, la fréquentation touristique dans les Ardennes a augmenté de 8 % entre 2016 et 2017. Inscrite dans un contexte régional et national très porteur (respectivement + 7 % et + 5 %), cette hausse inédite fait cependant suite à un fort recul observé au cours des années 2015 et 2016. Au total, les nuitées touristiques dans le département n'ont crû que de 1,4 % en l'espace de cinq ans, soit neuf fois moins que dans l'ensemble de la région (figure 2).

Un département fréquenté principalement par les touristes français

Dans les Ardennes, les touristes sont pour plus des deux tiers des résidents de métropole. Ces derniers pèsent davantage dans la fréquentation de ce département que dans celle du Grand Est (+ 4 points). Le nombre de leurs nuitées est globalement stable depuis 2012, alors que celui des touristes étrangers a davantage oscillé d'une année à l'autre.

Les touristes étrangers séjournant dans les Ardennes sont avant tout des Néerlandais, des Belges et des Britanniques. Les Néerlandais sont nettement plus présents dans les campings que dans les hôtels, à l'inverse des Britanniques.

Une fréquentation concentrée sur la belle saison

Conséquence probable du poids important des campings et de la faible attractivité hivernale, les établissements touristiques ardennais réalisent l'essentiel de leur activité au cours du printemps et de l'été. Ainsi, dans le département, près des deux tiers des nuitées touristiques de l'année 2017 ont lieu entre mai et septembre, alors que ces mois ne représentent que la moitié de la fréquentation de l'ensemble des hébergements du Grand Est. Dans les Ardennes, août demeure d'année en année le mois phare pour la plupart des établissements touristiques (figure 3).

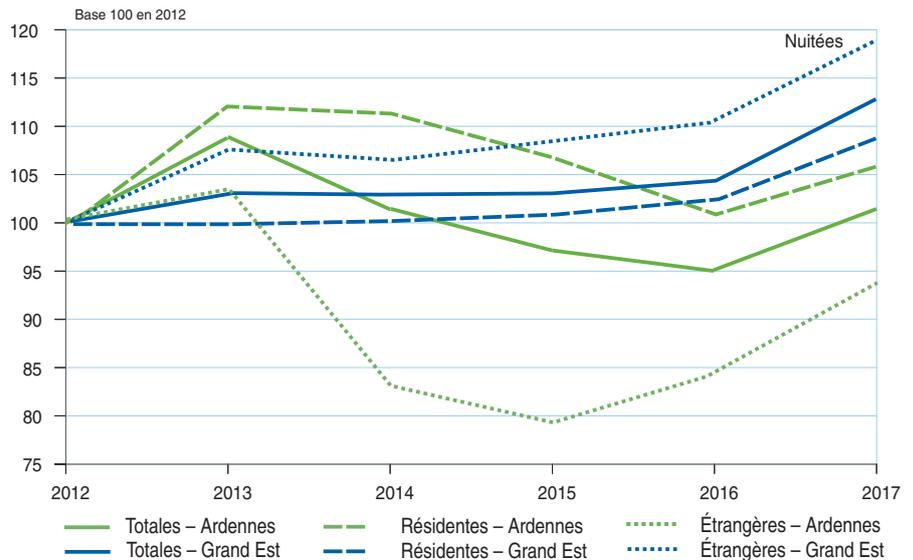
Des séjours situés avant tout dans les villes ou le long de la frontière belge

La fréquentation touristique n'est pas non plus homogène d'un point de vue géographique, le nord du département regroupant l'essentiel des nuitées touristiques.

Dans cette partie du territoire sont localisées en effet les principales villes des Ardennes. À l'instar de Charleville-Mézières et de Sedan, ces dernières génèrent un tourisme hôtelier relativement important. Les hôtels de Charleville-Mézières font généralement le plein à l'occasion du festival international

2 Une fréquentation qui peine à progresser d'une année sur l'autre

Évolution des nuitées touristiques entre 2012 et 2017, dans les Ardennes et dans le Grand Est



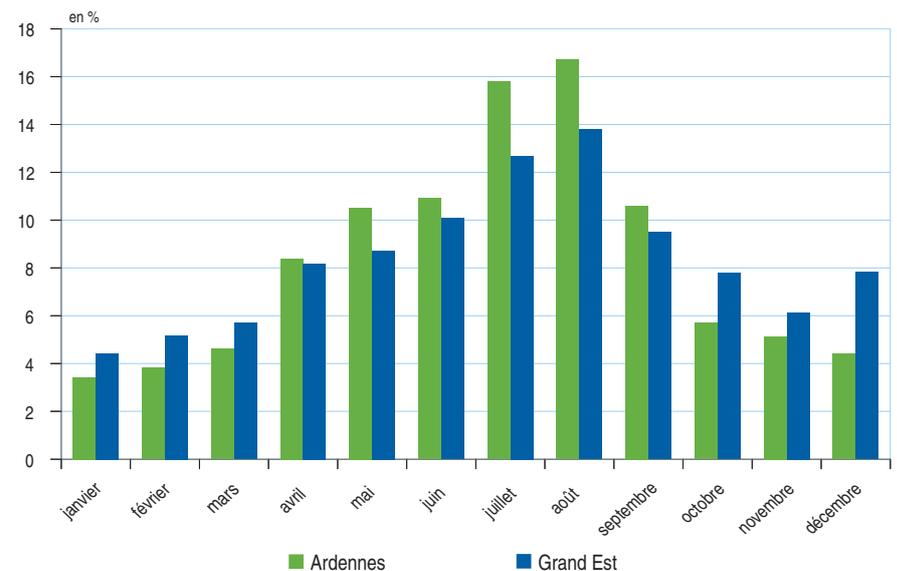
Lecture : entre 2012 et 2017, la fréquentation de l'ensemble des établissements touristiques (hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)) n'a progressé que de 1,4 % dans les Ardennes, soit environ 8 fois moins que dans l'ensemble de la région (12,2 %).

Champ : hébergements touristiques collectifs marchands du Grand Est, fréquentation sur l'ensemble de l'année 2017 pour les hôtels et les AHCT, de mai à septembre pour l'hôtellerie de plein air.

Sources : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique.

3 Une saisonnalité plus marquée dans les Ardennes que dans l'ensemble de la région

Répartition mensuelle de la fréquentation des établissements d'hébergement touristique en 2017, dans les Ardennes et dans le Grand Est



Lecture : le mois de janvier représente 3,4 % des nuitées de l'année dans les Ardennes, contre 4,4 % dans le Grand Est.

Champ : sur la période comprise entre avril et septembre, sont prises en compte les nuitées dans l'ensemble des hébergements touristiques collectifs marchands du Grand Est. Lors des autres mois de l'année, seule la fréquentation des hôtels et des autres hébergements collectifs touristiques est mesurée, faute de données disponibles sur les campings.

Sources : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique 2017.

de marionnettes, qui a lieu tous les deux ans en septembre. Située au cœur de la vallée de la Meuse, à la pointe du département, la ville de Givet connaît également une activité touristique non négligeable : au-delà des atouts patrimoniaux qu'elle possède, la proximité de la centrale nucléaire de Chooz explique l'importance que revêtent les nuitées professionnelles.

Quant aux campings, l'essentiel de leur fréquentation a lieu le long de la frontière belge, où se situe la majeure partie du massif forestier (figure 4).

Un secteur hôtelier fortement dépendant du tourisme d'affaires

En 2017, les hôtels ardennais enregistrent près de 310 000 nuitées, soit une fréquentation en hausse de 4 % par rapport à l'année 2016. Cette augmentation demeure cependant légèrement en deçà de celle observée dans l'ensemble du Grand Est (+ 5 %). Elle ne permet pas aux hôtels du département d'atteindre à nouveau les niveaux de fréquentation mesurés avant les attentats de novembre 2015 et juillet 2016. Ainsi, entre

2013 et 2017, les nuitées hôtelières ont reculé de 2 % dans les Ardennes quand elles progressaient de 7 % à l'échelle régionale. Les professionnels en déplacement constituent le cœur de la clientèle des hôtels ardennais : en 2017, 63 % de leurs nuitées sont réalisées par ce type de clients, soit 12 points de plus que dans l'ensemble du Grand Est. Après avoir subi un fort recul en 2015, la fréquentation de la clientèle d'affaires est à nouveau repartie à la hausse depuis deux ans.

Cette forte orientation professionnelle explique sans doute en partie le faible poids des touristes non résidents (*définitions*) dans les hôtels ardennais. En 2017, moins d'un quart de leurs nuitées se rapportent à des touristes étrangers, alors que ces derniers pèsent pour un tiers dans la fréquentation des hôtels du Grand Est. Depuis 2015, les hôtels du département bénéficient cependant d'une croissance vigoureuse de la clientèle étrangère. En particulier, les nuitées passées par les touristes allemands progressent beaucoup, sans pour autant dépasser celles générées par les Belges. Cette hausse de fréquentation de la clientèle étrangère permet aux hôtels ardennais de compenser en partie la forte décline de la clientèle résidente à l'œuvre depuis 2015 (*figure 5*).

Des campings qui peinent à séduire la clientèle étrangère

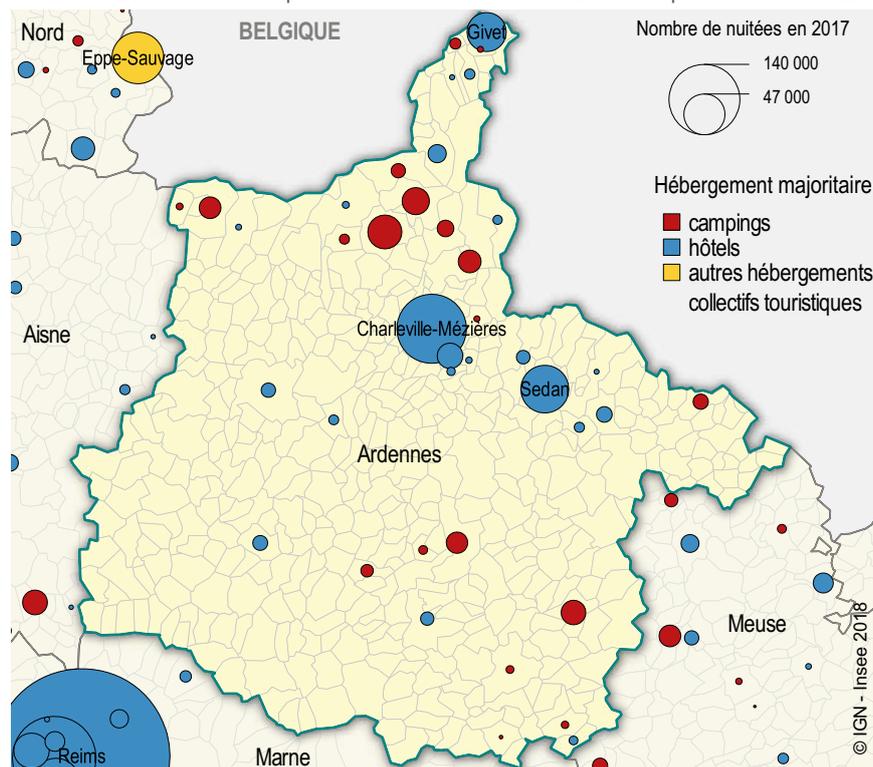
En 2017, la fréquentation augmente très fortement dans les campings ardennais par rapport à l'année 2016 (+ 17 %). Le département fait mieux que l'ensemble du Grand Est, où le nombre de nuitées dans les campings ne progresse que de 11 % en un an. Malgré cette évolution favorable, la fréquentation des campings ardennais demeure encore nettement en deçà du pic atteint en 2013. Depuis 2015, la capacité et le nombre de campings s'accroissent cependant dans le département, alors que l'une et l'autre avaient au contraire régressé entre 2013 et 2015.

Dans les Ardennes, plus de la moitié des campeurs sont originaires de métropole. À cet égard, le département se distingue de l'ensemble de la région, où les touristes étrangers sont majoritaires dans les campings. Cette différence s'explique en partie par la brièveté relative de leur séjour : dans les Ardennes, les touristes étrangers restent en général à peine plus de deux jours dans les campings, contre près de quatre pour les touristes français. Dans le Grand Est, cet écart est moindre.

Bien que de nouveau orientées à la hausse depuis 2015, les nuitées passées dans les Ardennes par les campeurs étrangers baissent fortement entre 2013 et 2017 (- 23 %). Les Néerlandais constituent de très loin la première clientèle étrangère des campings du

4 Les principales villes ainsi que les espaces frontaliers regroupent l'essentiel de la fréquentation touristique

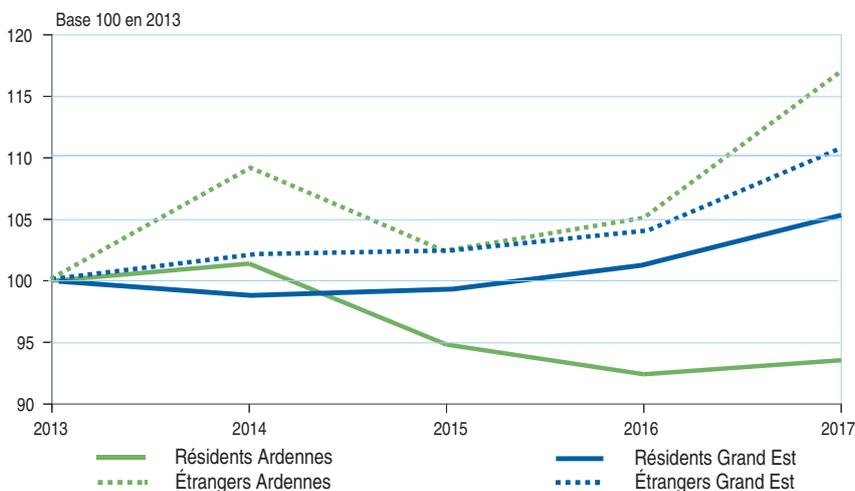
Ensemble des nuitées touristiques marchandes recensées dans chaque commune en 2017



Lecture : à Charleville-Mézières, on compte 140 000 nuitées, majoritairement dans les hôtels.
Source : Insee-DGE, Enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air.

5 Des clients étrangers de plus en plus présents dans les hôtels ardennais

Évolution de la fréquentation des hôtels des Ardennes et du Grand Est, par les touristes résidents et non résidents



Lecture : entre 2013 et 2014, la fréquentation des hôtels ardennais par les touristes étrangers a augmenté de 9 %.
Source : Insee-DGE, Enquête de fréquentation hôtelière.

département (27 % des nuitées en 2017), devant les Belges, les Allemands et les Britanniques. Après le recul intervenu en 2014 (- 4 %) et une année 2016 troublée par le mauvais temps, les nuitées des touristes résidents augmentent nettement en 2017 (+ 20 %).

Camping : les emplacements équipés rencontrent un succès croissant

Conformément à la tendance nationale, les campings ardennais disposant d'emplacements équipés (*définitions*) présentent

depuis quelques années une meilleure dynamique que ceux simplement pourvus d'emplacements nus. Entre 2013 et 2016, la fréquentation des emplacements équipés a ainsi été systématiquement plus soutenue que celle des emplacements nus. L'engouement pour les emplacements équipés semble toucher particulièrement les clients étrangers (*figure 6*). En 2017 cependant, la fréquentation s'accroît davantage dans les emplacements nus, que ce soit de la part des touristes étrangers ou des touristes résidents. Cette année, les emplacements équipés représentent un dixième de l'offre totale des

campings ardennais, soit trois points de moins que celle de l'ensemble des campings du Grand Est.

Ainsi, de ce bref panorama se dégage le

portrait d'un département où le tourisme est globalement peu développé. Cette vision mérite cependant d'être relativisée dans la mesure où la présente étude ne prend en

compte que les seuls hébergements offerts par les professionnels du tourisme. Sont donc exclus de ce fait tous les logements loués par les particuliers, tels que les gîtes ruraux, les chambres d'hôtes et autres meublés de tourisme, soit autant d'hébergements dont l'importance n'est sans doute pas négligeable dans un département rural comme le sont les Ardennes. ■

Encadré Un tourisme plus dynamique de l'autre côté de la frontière, malgré d'importantes différences

Nettement plus vastes et plus peuplées que les Ardennes françaises, les Ardennes belges sont aussi nettement plus touristiques : 12 000 km² contre 5 200 km², et 1,9 million d'habitants contre 450 000 en 2015. Assimilables au territoire que recouvrent les provinces de Liège, de Namur et de Luxembourg, ces dernières ont en effet enregistré en 2016 six fois plus de nuitées dans les hôtels et les campings que n'en a comptées le département français.

À l'échelle des territoires concernés, ces niveaux de fréquentation sont comparables d'un point de vue démographique : en 2015, la partie française comme la partie belge des Ardennes ont dénombré 1,6 nuitée en hôtel ou en camping par habitant. D'un point de vue géographique, en revanche, la pression touristique apparaît bien plus intense chez nos voisins wallons. Rapportée à la superficie des territoires, la fréquentation des hôtels et des campings situés dans les Ardennes belges s'est en effet élevée en 2016 à 242 nuitées par km², trois fois plus que dans les Ardennes françaises.

Cette plus grande activité touristique de l'autre côté de la frontière coïncide avec un parc d'hébergements largement plus développé. Au 1^{er} janvier 2017, les Ardennes belges comptent en effet six fois plus d'hôtels et près de cinq fois plus de campings que leur pendant français. En outre, les Ardennes belges abritent près de 2 500 gîtes ruraux et autres chambres d'hôtes, dont la capacité d'accueil approche celle des campings et dépasse du double celle des hôtels.

À ce différentiel en termes d'offre s'ajoute une place plus importante laissée à la clientèle étrangère dans les Ardennes belges. En 2016, les touristes en provenance de l'étranger ont ainsi contribué pour 37 % à la fréquentation des hôtels côté belge, contre 22 % côté français. La même année, près des deux tiers de la fréquentation

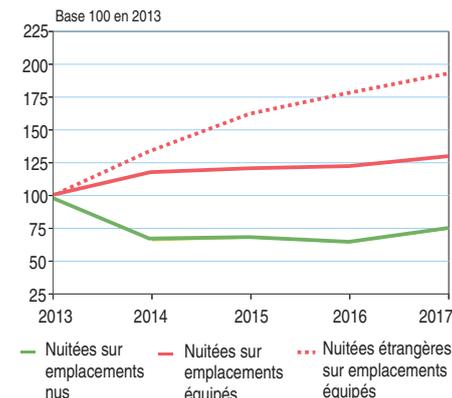
des campings situés dans les Ardennes belges proviennent de la clientèle étrangère, alors que cette dernière ne représente que la moitié des nuitées côté français. Sans doute en raison de leur plus grande proximité, les touristes néerlandais pèsent davantage dans la fréquentation du versant belge des Ardennes que dans celle du versant français. Les clients bataves sont ainsi deux fois mieux représentés dans les campings des Ardennes belges que dans ceux des Ardennes françaises, où ils constituent pourtant de très loin la première clientèle étrangère. De même, la clientèle néerlandaise correspond à 8 % des nuitées dans les hôtels des Ardennes belges, contre 3 % dans les hôtels des Ardennes françaises.

Ce plus grand dynamisme touristique du versant belge des Ardennes fait cependant apparaître une certaine hétérogénéité. Qu'on la rapporte à la population ou à la superficie des territoires concernés, la fréquentation est en effet beaucoup plus importante dans les provinces de Luxembourg et de Liège que dans celle de Namur. À population égale, cette dernière connaîtrait même une pression touristique moindre que le département des Ardennes avec lequel elle est limitrophe. Malgré quelques sites touristiques remarquables tels que les villages de Dinant ou d'Han-sur-Lesse, le tourisme hôtelier n'y est en effet pas aussi développé qu'autour de Liège, et l'hôtellerie de plein air ne présente pas non plus la même vitalité qu'au sein de la province de Luxembourg. À l'instar du bourg frontalier de Bouillon, les campings de cette dernière province bénéficient notamment de la présence de localités dotées d'un riche patrimoine historique et architectural.

Les données concernant les Ardennes belges sont issues de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS).

6 Les étrangers plébiscitent de plus en plus les emplacements équipés

Évolution de la fréquentation des emplacements nus et équipés des campings des Ardennes



Lecture : dans les Ardennes, si la fréquentation des emplacements nus a chuté de 25 % entre 2013 et 2017, celle des emplacements équipés a au contraire cru de 33 % sur la même période. En l'espace de quatre ans, le nombre de nuitées étrangères sur ce type d'emplacements a presque doublé. Champ : nuitées de mai à septembre. Source : Insee-DGE, Enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein air.

Définitions

Hôtels et campings « haut de gamme » : sont considérés comme « haut de gamme » dans cette étude les hôtels dotés de 4 ou de 5 étoiles, ainsi que les campings d'au moins 3 étoiles (classement délivré par l'organisme Atout France).

Touristes : sont définis comme « touristes » l'ensemble des personnes qui séjournent au moins une nuit en dehors de leur environnement habituel. Ce séjour peut être effectué à des fins de loisirs, pour affaires ou pour tout autre motif, dès lors que ce dernier n'a pas pour but l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité. Les personnes qui séjournent plus de douze mois consécutifs en dehors de leur environnement habituel ne sont pas considérées comme des touristes.

Touristes résidents et touristes non résidents : les touristes résidents correspondent aux touristes dont le lieu de résidence habituelle se situe en France métropolitaine. Réciproquement, les touristes non résidents sont définis comme les touristes dont la résidence habituelle est située à l'extérieur du territoire métropolitain. Par souci de simplification, les touristes résidents sont assimilés dans cette étude aux touristes français et les non résidents aux touristes étrangers.

Nuitées touristiques : nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Emplacements nus : dans un camping, les emplacements « nus » désignent ceux dépourvus de toute forme d'hébergement. Les emplacements prévus pour le stationnement des camping-cars sont par exemple considérés comme des emplacements nus.

Emplacements équipés ou locatifs : sont considérés comme tels les emplacements de campings dotés d'un hébergement (bungalow, bungatoile, mobil-home, habitation légère de loisir...).

Pression touristique : intensité de l'activité touristique sur un territoire, qui peut se mesurer de deux manières. La pression touristique peut correspondre au rapport entre le nombre de nuitées touristiques enregistrées sur un territoire donné et la population de ce territoire ; elle peut également être entendue comme le nombre de nuitées touristiques rapporté à la superficie du territoire observé.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Joël Creusat

Rédaction en chef

Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Challand C., Ducharme T., Kelhetter D., « Une saison d'été au beau fixe pour le tourisme », *Insee Analyses Grand Est* n° 59, novembre 2017.
- Greiner V., Villaume S., « 58 500 emplois touristiques dans le Grand Est, portés par l'hébergement et la restauration », *Insee Analyses Grand Est* n° 49, juillet 2017.
- Challand C., « Tourisme - Une année touristique au beau fixe, sauf pour les campings », *Insee Conjoncture Grand Est* n° 8, Bilan économique 2016, mai 2017.
- Bouny P., Wallaert A., « 17 000 emplois liés au tourisme en Champagne-Ardenne », *Insee Analyses Champagne-Ardenne* n° 16, décembre 2015.